Cyber-attaques : Denis Jacopini, expert, alerte – Article dans Midi Libre Gard…

13

	Cyber-attaques : Denis Jacopini, expert, alerte – Article dans Midi Libre Gard…

Avec Denis Jacopini, expert informatique près la cour d’appel de Nîmes et consultant auprès des entreprises, après une série de piratages de site internet en France et dans le Gard.Après les attentats du 7 janvier, de nombreux sites internet d’institutions locales ou religieuses en France ont été piratés par des groupes de hackers se présentant comme des islamistes, dont celui du palais des Papes à Avignon, victime d’un défaçage (remplacement de la page d’accueil du site) par un groupe dénommé Fallaga team . Ces phénomènes de piratage ne sont pas nouveaux et s’accentuent. Ils sont imputables à différents types de malfaiteurs et se matérialisent de manière très différente. Décryptage des cyber-attaques avec Denis Jacopini, expert judiciaire près la cour d’appel de Nîmes et des juridictions du Gard, du Vaucluse, de l’Ardèche et de la Drôme. Denis Jacopini : « Les chefs d’entreprise ne sont pas assez sensibilisés. » DR Qu’est-ce qu’une cyber-attaque ? C’est une attaque informatique utilisant les réseaux de télécommunication et cela existe depuis qu’Internet s’est répandu dans le…

Bagnols

Midi Libre midilibre.fr MERCREDI 11 FÉVRIER 2015 | 3

Cyber-attaques : « Les sociétés ne se protègent pas »

Entretien | Avec Denis Jacopini, expert informatique près la cour d’appel de Nîmes et consultant auprès des entreprises, après une série de piratages de site internet en France et dans le Gard.

Contexte

Après les attentats du 7 janvier, de nombreux sites internet d’institutions locales ou religieuses en France ont été piratés par des groupes de hackers se présentant comme des islamistes, dont celui du palais des Papes à Avignon, victime d’un “défaçage” (remplacement de la page d’accueil du site) par un groupe dénommé Fallaga team (lire notre édition du 16 janvier). Ces phénomènes de piratage ne sont pas nouveaux et s’accentuent. Ils sont imputables à différents types de malfaiteurs et se matérialisent de manière très différente. Décryptage des cyber-attaques avec Denis Jacopini, expert judiciaire près la cour d’appel de Nîmes et des juridictions du Gard, du Vaucluse, de l’Ardèche et de la Drôme.

Denis Jacopini : « Les chefs d’entreprise ne sont pas assez sensibilisés. »

Qu’est-ce qu’une cyber-attaque ?

C’est une attaque informatique et cela existe depuis qu’Internet s’est répandu dans le monde. Il existe des formes différentes répertoriées en toute grandeur malgaches par l’Union européenne. D’abord celle des attaques et escroqueries par le biais de la messerie qui vous disent que vous avez gagné un lot ou que vous avez hérité d’une ancêtre et vous demandent vos numéros de carte bleue. Ensuite, il existe les attaques sur les Mail (hameçons de plusieurs universalité des données), c’est le fait de rendre inopérant un système informatique comme un serveur. Ces serveurs sont utilisés pour répondre à un certain nombre de requêtes en même temps. Si on le sature de demandes, il ne peut plus répondre.

« On peut stopper le piratage si on change les mentalités »

Dans le cas de Nîmes, des données venant au sol été supprimées du système. La dernière forme consiste à détourner sur des systèmes informatiques des informations illicites, comme des contenus faisant l’apologie du terrorisme, pédopornographiques, et ce en utilisant les failles d’un système, ce qui est surtout sur différents sites internet de la région récemment.

Il semble impossible, quelle que soit la structure attaquée, de s’en prémunir.

Il faut d’abord des victimes pour pouvoir analyser le mode opératoire, ce matériel & ce que les forces de l’ordre et les informaticiens se servent informatiques et puissent essayer de les protéger. Il y a des pirates dans toutes les catégories d’attaques. Le groupe KPMG (piraté en région Rhône-Alpes, NDLR) en 2012 s’est fait voler “plus de 1 M€ et Michelin 1,5 M € en 2014, selon la méthode du “rançongiciel” (un hacker ordonnait des virements au nom du président de la société sur des bons comptes en banque. NDLR). Mais tous les jours, des gens se font arnaquer sur des sites de rencontre par des personnes qui se trouvent à l’étranger. Elles leur demandent des petites sommes d’argent à de nombreuses personnes toutes la journée pour acheter un billet de train et se faire ensuite plusieurs dizaines de milliers d’euros. Pour se protéger de cela, il n’y a que le humaine et la formation. Un défaut est actuellement en train de développer un logiciel d’analyse comportementale qui va vérifier l’utilisateur dès qu’il détecte un détourné dérapé par rapport à son habitudes, pour provoquer un suspicion. Ensuite, lorsque les dégâts ne sont réalisés, c’est parce que le système de traitement de données n’était pas à jour ou que le client n’a pas voulu payer un informaticien pour le faire. Tous les programmes ont des dysfonctionnements, des fonctions qui ne marchent pas, notamment pour leur sécurité. Il faut donc sans arrêt introduire de nouvelles fonctions pour corriger les défaillances.

A-t-on une idée du nombre de victimes que font ces attaques ?

C’est très difficile à mesurer car tout le monde peut être une cible. Or le gros sous, c’est qu’une entreprise qui a perdu de l’argent à cause d’une cyber-attaque va pas le dire, car elle ne veut pas passer pour une société non fiable vis-à-vis des clientèle ou des banques. Les individus n’en plus ne vont pas porter plainte puisqu’ils ne feront rembourser par leur banque. J’estime à plus de 30 % d’entreprises les chiffres en France. Et ce en corrigeant les vers, pas fait 80 %. On peut stopper le phénomène et en charge les responsabilité. Les pirateries ne fait, ce sont les chefs d’entreprise et les informaticiens qui ne sont pas sensibilisés à la sécurité. Ces derniers n’ont pas conscience les chefs d’entreprise de se protéger. Or la loi informatique et liberté de 1978 oblige les entreprises à déclarer à la Cnil le traitement de données personnelles et à les protéger (durée de conservation, liste de stockage, etc.). Elles ne sont donc pas en règle et ne protègent pas leurs données. C’est arrivé à Gard exactement chez Orange qui a fait voler 300000 données clients.

Mais cette lutte coûte cher pour de petites structures comme une mairie ?

Ce sont des budgets qui doivent être prévus. Les entreprises en collectivité protèrent des équipements informatiques mais la notion de sécurité n’est pas prise en compte. Cette sécurité est du ressort de politique de sécurité doivent délégiquer des budgets pour ça. Une réglementation européenne oblige à la protection des données est d’ailleurs en projet pour obliger toutes les entreprises à déclarer un piratage à la Cnil dans les 24 heures alors que les clients en soient informés. Les entreprises vont devoir se former à la sécurité sur Internet, il existe des prises en charge par les organismes paritaires.

Propos recueillis par MELISSA AMIN AIA

GROS PLAN

La e-reputation

« La e-réputation existe parce que google existe et n’oublie rien ». Un piratage révélé peut vite faire passer l’entreprise pour une « pieuvre » et ruiner sa crédibilité. Des sociétés se sont spécialisées dans le “nettoyage” de e-réputation. « Le seul moyen d’agir est de rendre plus visible les informations positives, en jouant sur le nombre d’informations pour noyer le poisson. On peut faire oublier un piratage en publiant un dons à une association. Mais l’algorithme de google ne prend pas uniquement en compte la fraîcheur de l’information mais aussi le nombre de clics ».

Gard : 20 faits de piratage de sites en 2014 et cinq en 2015

Au titre de l’article 323-1 du code pénal (consistant l’acte d’entrer ou de se maintenir, frauduleusement dans tout ou partie d’un système de traitement automatisé de données) le Gard a compté 20 faits en 2014 (en zone de gendarmerie, mais aucun en zone police). Dont aucun différemment de vols internet. « Il s’agissait en majorité de mettre à l’intention, précise à l’origination de justice pour récupérer des sommes », précise le lieutenant-colonel Pierre Fadhagna, du groupement de gendarmerie départementale du Gard.

Pour 2015, cinq faits ont déjà été constatés, uniquement des défaçages de sites internet. Ensuite concernant les communes de Carcassonne, de Pézenas et de Charme, et deux sites commerciales, celui d’un dépanneur véhicule à Roche-Fort du Gard (Pedlingour et tout à Marseille a été piraté) et un site de vente de produits alimentaires en ligne du Cayla (pas hébergeur réseau a été attaqué). À chaque fois, des rançongiciels. Selon l’apologie du lieutenant-colonel Fadhagna, ce dernier a “ordonné” des virements au nom du président de la société sur des bons comptes en banque. NDLR). Mais tous les jours, des gens se font arnaquer sur des sites de rencontre par des personnes qui se trouvent à l’étranger. Elles leur demandent des petites sommes d’argent à de nombreuses personnes toutes la journée pour acheter un billet de train et se faire ensuite plusieurs dizaines de milliers d’euros. Pour se protéger de cela, il n’y a que le humaine et la formation. Un défaut est actuellement en train de développer un logiciel d’analyse comportementale qui va vérifier l’utilisateur dès qu’il détecte un détourné dérapé par rapport à son habitudes, pour provoquer un suspicion. Ensuite, lorsque les dégâts ne sont réalisés, c’est parce que le système de traitement de données n’était pas à jour ou que le client n’a pas voulu payer un informaticien pour le faire. Tous les programmes ont des dysfonctionnements, des fonctions qui ne marchent pas, notamment pour leur sécurité. Il faut donc sans arrêt introduire de nouvelles fonctions pour corriger les défaillances.

Les attractions sont passées de deux ans de prison et 30 000 € d’amende. L’auge (dépendant d’une affiliation du traitement du système, le pirate a été trois ans de prison et de 45 000 € d’amende.

HAVAS VOYAGES CONSEIL PRIVÉ
HAVAS VOYAGES Midi Libre
Départs régionaux et voyages accompagnés.
SALON DE L’AGRICULTURE À PARIS
A partir de 330€*
3 jours / 2 nuits
Du 27 FÉVRIER au 01 MARS 2015
* Prix par pers. en chambre et suite Confort non-vues et en régime ... sous conditions. Nombre de places.
Contactez nos Travel Planners :
• AGDE 04 67 30 90 10 • AIGUES 04 66 53 08 76 • BAGNOLS 04 66 89 42 68 • BÉZIERS 04 67 36 42 00 • CLERMONT-L’HÉRAULT 04 67 88 12 96 • MENDE 04 66 65 60 31 • MONTPELLIER Grand Sud 04 67 63 72 73 - Le Triangle 04 67 58 00 38 - Antigone/Polygone 04 99 52 05 65 Le Crès/Nîmes U 04 99 77 23 90 • NARBONNE 04 68 90 24 71 • NÎMES : Ville Active 04 66 04 23 61 - NÎMES Centre 04 66 67 03 81 • PÉRPIGNAN Lodge 04 68 34 02 32 • SÈTE 04 67 74 01 44 • SERVICE GROUPES 04 67 66 45 60
www.midilibrevoyages.com - www.independantvoyages.com

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire…

Source : http://www.midilibre.fr/2015/02/11/cyber-attaques-les-societes-ne-se-protegent-pas,1123222.php